



- Zone Urbaine (Périmètre applicable du DPU)**
- Ua : Zone urbanisée (Bourg)
 - Ub : Zones urbanisées (extensions urbaines type faubourg)
 - Uc1 : Zone urbanisée (pavillonnaire en assainissement collectif)
 - Uc2 : Zone urbanisée (pavillonnaire en assainissement non collectif)
 - Ue1 : Zone urbanisée destinée aux équipements publics
 - Ue2 : Zone urbanisée destinée aux équipements à caractère mixte
 - Ui : Zone urbanisée de loisirs
 - Ux1 : Zone urbanisée destinée aux activités viticoles
 - Ux2 : Zone urbanisée destinée aux activités artisanales (ZA Coste Galiannes)
- Zone à Urbaniser (Périmètre applicable du DPU)**
- AU : Zone à urbaniser
 - AUm : Zone à urbaniser à vocation d'activité mixte
 - AUx : Zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales
- Zone Agricole**
- A : Zone agricole
 - Ace : Corridors écologiques en zone agricole
 - Ah : Habitat diffus en zone agricole
- Zone Naturelle**
- N : Zone Naturelle
 - Ni : Zone de loisirs en zone naturelle
 - Nh : Habitat diffus en zone naturelle ou inscrit en zone rouge du PPRI
 - Nph : Zone de développement photovoltaïque
- Autre légendes**
- Emplacements réservés
 - Espaces boisés classés
 - Limites du PPRI (à titre indicatif, seul le PPRI reste opposable)
 - Éléments et secteurs de paysage protégés au titre de l'article L123-1-5 7°
 - Sites archéologiques
 - Servitude de protection du Château des Saptes

Liste des emplacements réservés

Número	Désignation	Bénéficiaire	Précision / Superficie
1	Extension groupe scolaire	Commune	Parcelle AB12 et AB13/400 m²
2	Elargissement voirie	Commune	Bande de 3 mètres / 1 850 m²
3	Aménagement de la voie	Commune	54 m²
4	Poche de stationnement	Commune	400 m²
5	Poche de stationnement	Commune	550 m²
6	Aménagement du carrefour	Commune	100 m²
7	Création d'un accès sur la zone AUI	Commune	1 250 m²
8	Elargissement de la voie	Commune	1 200 m²
9	Elargissement de la voie	Commune	3 900 m²
10	Création d'un rond-point	Département	1 345 m²
11	Aménagement de sécurité	Commune	200 m²
12	Elargissement de la voie / carrefour	Commune	2 700 m²
13	Création d'un rond-point	Département	4 365 m²
14	Aménagement du carrefour	Commune	125 m²
15	Aménagement du carrefour et rectification du virage	Département	300 m²
16	Création d'un trottoir	Commune	Bande de 3 mètres / 200 m²
17	Création d'un cheminement	Commune	2 600 m²
18	Elargissement de la voirie	Commune	Bande de 3 mètres / 1 600 m²
19	Elargissement 1ère tranche P.R.8.800 à 9.200 Lieu-dit Saint Charles	Département	
20	Rectification 2ème tranche Lieu-dit Saint Charles	Département	
21	Rectification RD 101 lieu-dit «La vernède» PR 10.695 à 10.620	Département	
22	Espace extérieur Complexe culturel/médiathèque- abouissement de la liaison douce	Commune	Parcelle A074 / 2 100 m²
23	Aménagement extérieur complexe socio-éducatif et parking	Commune	Parcelle AB37 / 13 000 m²
24	Création d'un trottoir	Commune	Bande de 2 mètres / 100 m²

Liste des sites archéologiques connus

Número	Désignation
1	Abri préhistorique de Fort Juvenal
2	La Roque, oppidum de l'Âge de Fer
3	Sainte Colombe, oppidum de l'Âge de Fer
4	Château médiéval de Saptes
5	La Cabanais, site néolithique
6	Eglise médiévale du village de Saint Foy
7	Maison moderne Frasse
8	Réservé
9	Réservé
10	Pont moderne ruiné de Saint-Angel
11	Murailles gallo-romaines d'Aribaud I
12	Murailles gallo-romaines d'Aribaud II
13	Réservé
14	Murailles gallo-romaines d'Aribaud III
15	Ancien château médiéval
16	Village annémediéval

Liste des éléments et secteurs de paysage protégés au titre de l'article L123-1-5 alinéa 7 du code de l'urbanisme

Número	Désignation
1	Circuit des Capitelles
2	Château de la Vernède
3	Chapelle et Moulin de Vic
4	Moulin Mercier
5	Moulin Tourmal
6	Béal de Vic au Pont Del Gua
7	Eglise Notre Dame de la Gardie
8	Hôtel de Ville
9	Eglise Saint-Michem
10	Centre historique
11	Château des Saptes

CITADIA Conques-sur-Orbiel - 12 Rue du Grand Parc 42000 MONTMIRAIL - Tél. 06.63.02.11.41 - Fax. 06.63.02.07.78 - www.conques-sur-orbiel.com



Conques-sur-Orbiel

PLAN LOCAL D'URBANISME

Déclaration de projet

Echelle : 1:9 000